

BDDmag

Brunstatt-Didenheim

Juin 2021 | N°117

le magazine
d'information
de la commune



Vive l'été !

Sommaire

- 2** Le Sommaire
- 3** Le mot du Maire
- 4** Mot des Maires délégués
- 5** Département et Région : QUI fait QUOI ?
- 8** Décisions du Conseil Municipal
- 12** Conseil Municipal des Enfants
- 15** Quelques travaux récents de la commune
- 18** Des œuvres colorées au sein de la commune
- 19** Le personnel communal
- 23** Hommage à l'abbé Kieffer
- 24** La vie des seniors
- 27** Hommage au courage de deux sapeurs-pompiers
- 28** La nature dans tous ses états
- 31** Les fontaines de Brunstatt
- 34** Les fontaines de Didenheim
- 36** Tribune d'expression
- 37** Les mariages d'antant
- 38** Le carnet rose & bleu



Directeur de publication :
M. Antoine Viola - Maire

Site internet :
www.Brunstatt-Didenheim.fr

Edition : Juin 2021

Conception et impression :
Imprimerie Centrale - Mulhouse

Tirage : 4500 exemplaires
Dépôt légal n°1377 - ISSN
2681-8167

Photos : le Service
Communication

Dessin : Bernard Meister

Dans le cadre de notre engagement en faveur du développement durable, ce document est imprimé sur papier recyclé.

Le mot du Maire



Chères habitantes, chers habitants,

En ce début d'été 2021, c'est avec confiance et optimisme que je m'adresse à vous. Certes, la crise sanitaire qui bouleverse nos vies depuis le printemps 2020 n'est pas encore derrière nous, mais nous commençons à voir le bout du tunnel grâce à l'accélération de la vaccination associée à un comportement raisonnable de tous.

Nous espérons tous un retour à la vie normale. Pour le réussir nous devons le faire progressivement avec bon sens et sans excès.

Dans la commune nous travaillons dans ce sens et c'est avec conviction que nous préparons l'avenir pour le bien-être des habitants. Ainsi les travaux de nos deux périscolaires se poursuivent. Nous étudions maintenant l'implantation d'une nouvelle crèche pour nos petits et de nouvelles résidences pour nos seniors. Nous avons également des projets concrets dans le domaine de la transition énergétique. Au-delà de ces exemples d'infrastructures et sur un plan plus général, notre volonté est toujours de mener à bien un urbanisme raisonné.

C'est avec le plus grand plaisir que je pourrai discuter avec vous de l'avancée de ces projets lors de réunions publiques que nous reprendrons dès que la sécurité sanitaire de chacun pourra être assurée.

Dans cette attente, mes chers concitoyens, mon équipe et moi-même vous souhaitons un bel été, en profitant bien des beaux jours.

*Au plaisir de se rencontrer
dans notre belle commune.*

**Votre Maire
Antoine VIOLA**

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'V. Viola'.



Mots des Maires délégués



La situation sanitaire que nous connaissons aujourd'hui a surpris notre société actuelle par son caractère soudain, sa durée, ses conséquences inédites sur notre vie affective, professionnelle et sociale. Au-delà des drames humains et des fragilités parfois crûment révélées, cette crise a profondément changé nos habitudes de vie.

Dans la commune, nous avons pu fédérer nos forces et nos énergies pour aboutir à des réalisations concrètes et efficaces. Plus que jamais nous restons à votre écoute et nous continuerons à organiser des réunions d'échanges dès que cela sera possible. Le bon sens et le pragmatisme guident nos décisions avec le souci permanent d'économie de nos deniers publics. Notre commune de Brunstatt-Didenheim doit rester un territoire respectueux de son histoire et de ses différences et doit être capable de s'ancrer dans de nouvelles perspectives.

Ensemble, continuons à développer un avenir répondant aux attentes des habitants !

Nicole BEHA,
Maire déléguée de Didenheim

A blue ink signature of Nicole BEHA, written in a cursive style.



Le printemps déploie ses ailes, les heures sombres de l'hiver laissent place à un espoir de normalité. Le nouveau parvis de l'église prend vie, le square Saint-Georges renaît... Un peu partout la nature reprend ses droits et avec elle, une certaine forme de liberté retrouvée.

Enfin l'horizon se dégage pour l'ensemble de nos commerçants et nos associations qui ont souffert d'une situation inédite. En effet, ils ont autant besoin de nous que nous avons besoin d'eux, ainsi notre soutien reste entier pour cette reprise.

Il est essentiel de renouer avec notre vie sociale et c'est avec une impatience non dissimulée que nous profitons de ce renouveau pour vous proposer des manifestations et des animations, oubliées durant plus d'un an. Plusieurs concerts et fêtes de village sont au programme de l'été ainsi que notre traditionnelle fête des rues, avec une adaptation progressive aux nouvelles mesures sanitaires.

Vous retrouverez les dates de ces événements dans nos prochains BD Actu, sur les réseaux sociaux et notre site internet.

Au plaisir de vous retrouver sur une note festive !

Jérémie FRIDERICH,
Maire délégué de Brunstatt

A black ink signature of Jérémie FRIDERICH, written in a stylized, horizontal cursive style.

Département et Région : **QUI fait QUOI ?**

Le Département et la Région jouent un rôle important dans notre vie quotidienne.

A l'approche des élections, il est important de rappeler les missions de ces collectivités et de préciser la spécificité de la Communauté Européenne d'Alsace (CEA).

Quelles sont les compétences du Département ?

L'action sociale

Elle représente en moyenne plus de la moitié du budget de fonctionnement d'un département et concerne principalement :

- **L'enfance** : aide sociale à l'enfance (ASE), protection maternelle et infantile (PMI), adoption, soutien aux familles en difficulté financière.
- **Les personnes handicapées** : politiques d'hébergement et d'insertion sociale, prestation de compensation du handicap (PCH), maisons départementales de personnes handicapées (MDPH).
- **Les personnes âgées** : maisons de retraite, maintien des personnes âgées à domicile avec l'allocation personnalisée d'autonomie (APA).
- **Le revenu de solidarité active** (RSA) dont le montant est fixé au niveau national.

L'éducation

- **Les collèges** : le Département en assure la construction, l'entretien, l'équipement et la gestion des agents techniciens, ouvriers et de service (TOS).

L'aménagement et le transport

- **Les routes départementales** : construction et entretien et équipements routiers.
- **L'équipement des zones rurales** en collaboration avec les communes.
- **Le transport spécial des élèves handicapés vers les écoles.**

La sécurité

- **Le Service Départemental d'Incendies et de Secours (SDIS)** est chargé de la protection contre les incendies et gère les sapeurs-pompiers du département. Il participe également aux opérations de secours en cas d'accidents, de catastrophes naturelles...

A ces compétences obligatoires s'ajoutent des compétences partagées avec d'autres collectivités notamment au niveau de l'action culturelle et sportive (bibliothèques, musées, protection du patrimoine...).

Le cas particulier de l'Alsace : la CEA

La Communauté Européenne d'Alsace est née le 1^{er} janvier 2021 de la fusion des conseils départementaux du Haut-Rhin et du Bas-Rhin.

Cette nouvelle collectivité relève juridiquement de la catégorie des départements. Elle dispose des mêmes compétences qu'eux mais s'y ajoutent des compétences spécifiques en matière de coopération transfrontalière, de bilinguisme et de l'enseignement facultatif de la langue régionale. Elle assurera également la gestion des routes nationales et des autoroutes non concédées ainsi que la coordination de la politique touristique et le développement de la marque Alsace.

Aux prochaines élections « départementales », les électeurs d'Alsace voteront donc pour des conseillers « CEA » suivant les mêmes modalités.



Quelles sont les compétences de la Région ?

Les treize régions de France métropolitaine ont vu leurs champs d'action redéfinis par la loi de 2015 portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe). En plus des prérogatives qu'elles partagent avec les départements (tourisme, sport, culture...), les régions ont plusieurs compétences exclusives :

Les transports

- Gestion des ports et aéroports, des Trains Express Régionaux (TER), des transports routiers interurbains et scolaires, des gares publiques routières...

L'éducation

- **Les lycées** : construction, entretien et fonctionnement des lycées et la gestion des agents techniciens, ouvriers et de service (TOS).
- **La formation professionnelle** : insertion des jeunes en difficulté, formation des demandeurs d'emploi, gestion de l'apprentissage et des formations en alternance.

L'aménagement du territoire et l'environnement

- La Région élabore un schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET). Celui-ci fixe les objectifs en matière d'équilibre et d'égalité des territoires, d'implantation des différentes infrastructures d'intérêt régional, de désenclavement des territoires ruraux, d'habitat, de gestion économe de l'espace, d'intermodalité et de développement des transports.

La Région établit un plan régional de prévention et de gestion des déchets comprenant des objectifs en matière

de prévention, de recyclage et de valorisation des déchets.

- La région assure la gestion des parcs naturels régionaux, du plan régional de la qualité de l'air...

Le développement économique

- La Région met en œuvre un schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internalisation (SRDEII). Celui-ci définit les orientations en matière d'aides aux entreprises, de soutien à l'internalisation, d'aide à l'investissement immobilier et à l'innovation des entreprises.
- La région assure l'animation des pôles de compétitivité.

La gestion des programmes européens

- La Région est l'autorité de gestion des fonds européens FEDER, FEADER et une partie du FSE.

Concrètement la CEA et la Région ont des impacts directs sur la vie quotidienne des habitants et aussi sur la vie de notre commune.

Si notre commune se doit de travailler en symbiose avec notre agglomération (m2A), elle doit également le faire en bonne intelligence avec la CEA et la Région pour faire avancer bon nombre de projets. Il est donc important que chaque habitant participe aux élections des 20 et 27 juin 2021.

Décisions du Conseil Municipal

Séance du 13 février 2021

Monsieur le Maire a débuté la séance par la présentation de Mme Catherine VIGANOTTI, nouvelle Directrice Générale des Services Adjointe depuis le 10 janvier 2021, en remplacement de M. Laurent SCHERLEN.



Ensuite, une minute de silence a été observée par le Conseil Municipal, à la suite du décès de M. François BOERNER, agent communal malheureusement disparu juste après son départ en retraite.

Les élus ont approuvé le rapport de la CLECT (Commission Locale des Transferts de Charges) du 06.11.2020 et ont décidé d'appliquer la méthode d'évaluation du transfert PLU retenue par la CLECT. Concrètement, les communes verseront 1€ par an et par habitant à l'agglomération avec un abattement de 100% puis 50% sur 2 ans.

Les Conseillers municipaux ont accepté d'élaborer un pacte de gouvernance qui synthétise la manière dont les élus locaux s'accordent sur le fonctionnement quotidien avec m2A (Mulhouse Alsace Agglomération). Il s'agit de la présentation des élus et des assemblées, la place centrale des maires et des communes dans le processus décisionnel, la collaboration commu-

nauté-communes (renforcement de la mutualisation de services, en matière d'urbanisme-PLUi) et des autres formes de collaboration avec la société civile et le milieu socio-économique.

Ils ont ensuite pris acte de la présentation du rapport d'activités 2019 de m2A.

Le Conseil Municipal a également adopté une décision modificative qui consiste à restaurer la Fontaine Saint-Georges, constituée d'un bassin, d'un fût et d'une statue qui présente des signes de vétustés graves menaçant sa pérennité et mettant en cause sa stabilité. Les travaux consisteront en la dépose de l'ensemble des éléments de la fontaine pour une restauration à l'identique par des ateliers spécialisés.



Il a été approuvé par l'ensemble des élus la création un poste d'adjoint technique pour le bon fonctionnement du service des espaces verts du Centre Technique Municipal.

L'Association BACO, association des artisans et commerçants de Brunstatt-Didenheim s'est vu attribuer par la Mairie une subvention exceptionnelle de fonctionnement de 500€ pour la création d'un site internet.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, a validé la signature d'une convention avec ORANGE relative à la pose et à l'exploitation de lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique et de coffret de distribution optique sur la façade de l'immeuble 12 rue de l'Ecole à Brunstatt. La Commune a acquis des parcelles de bois aux lieudits «Reckholderberg» et «Auf den Steinweg» à Didenheim.

Le Conseil Municipal a également ratifié l'acquisition d'une parcelle sise rue du 2^{ème} Chasseur d'Afrique, parcelle occupée par le trottoir, aux fins de régularisation foncière.

Une ouverture d'enquête préalable à l'aliénation d'un chemin rural situé rue Laennec à Brunstatt dans l'emprise du GHRMSA, a été ouverte. Un commissaire enquêteur figurant sur la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur du département du Haut-Rhin sera désigné pour mener cette enquête, entendu que l'ensemble des frais sera pris en charge par le GHRMSA.

Séance du 22 avril 2021

Monsieur le Maire a débuté la séance en souhaitant la bienvenue à tous les membres présents et a ouvert la séance à 17h. Tous les élus ont approuvé le compte rendu du Conseil Municipal du 13 février 2021.

Le compte administratif et le compte de gestion de la Commune pour l'exercice 2020 ont été présentés, ces derniers n'ont appelé ni observation, ni réserve de la part de Monsieur le Maire.

Monsieur Philip LACKER, adjoint au Maire chargé des Finances et du Budget, a expliqué qu'une partie de l'excédent des résultats constatés seraient destinés à la section investissement et l'autre partie à la section de fonctionnement de la Commune.

En effet, il a été constaté un excédent de fonctionnement au compte administratif 2020 de la Commune pour un montant de 2 200 757,75 € ainsi que de l'excédent d'investissement pour un montant de 701 578,81 €.

De ce fait, il a été proposé et validé d'affecter l'excédent de fonctionnement à raison de 1 000 000 € en section d'investissement et le reliquat de 1 200 757,75 € en section de fonctionnement, et de reporter l'intégralité de l'excédent d'investissement, soit 701 578,81 € en section d'investissement.

Cette reprise de résultats cumulés au 31 décembre 2020 permettra de réduire l'endettement d'autant.

Les élus ont également validé le compte administratif 2020 du Service des Eaux attestant d'un solde positif en section de fonctionnement pour un montant de 43 961,03 € et au solde positif en section d'investissement pour un montant de 206 092,64 €. Il a donc été proposé et validé d'affecter l'intégralité de l'excédent de fonctionnement en section d'investissement et de reporter l'intégralité de l'excédent d'investissement en section d'investissement.

L'organisation des rythmes scolaires pour la rentrée 2021-2022 a été présentée par Madame Magella Montout, Adjointe au Maire chargée de l'Education et de l'Enfance. Les Conseillers Municipaux ont validé les nouveaux horaires qui s'appliqueront dès la rentrée 2021.

Horaires des écoles de Brunstatt-Didenheim 4 jours d'école par semaine

		matin	après-midi
Didenheim	Ecole maternelle « Les Castors »	8h00 - 11h30	13h30 - 16h00
	Ecole élémentaire La Sirène de l'Ill	8h10 - 11h40	13h40 - 16h10
Brunstatt	Ecole maternelle du Centre	8h10 - 11h40	13h40 - 16h10
	Ecoles élémentaire Jacques Prévert	8h05 - 11h35	13h35 - 16h05
	Ecole élémentaire Château Besenval	8h00 - 11h30	13h30 - 16h00

Le décompte du temps de travail des agents publics a été évoqué également, un nouveau décompte sera appliqué à compter du 1^{er} janvier 2022.

Les membres du Conseil Municipal ont approuvé le bilan des acquisitions et des cessions pour l'année 2020.

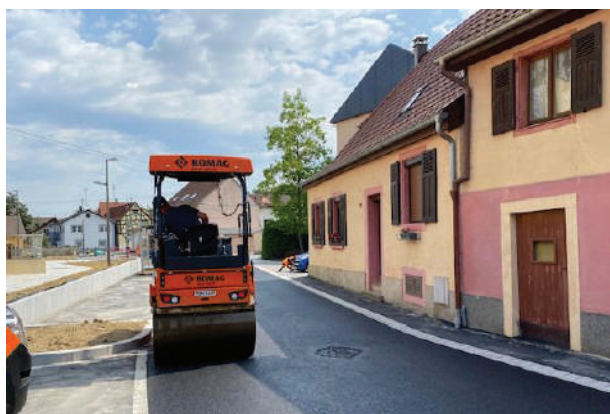
Par la suite, Monsieur Jean-François Wassler, Adjoint au Maire chargé des Travaux et de l'Urbanisme, a pris la parole pour évoquer les points à ce sujet.

Les élus ont ratifié d'une part, l'acquisition des parcelles pour une surface de 20 ares rue des Chars, pour les éventuelles extensions de l'école de Didenheim ou du centre technique municipal de Didenheim et d'autre part, l'acquisition à l'euro symbolique de parcelles situées à Brunstatt, dans le cadre de la réalisation d'un projet immobilier.

Il a également été validé l'intégration d'une parcelle de 49m² d'un chemin rural situé avenue d'Altkirch dans le domaine public, la vente de 181 m² du chemin de Kahlberg à Brunstatt à la Sté SODICO, et la régularisation foncière rue Damberg à Brunstatt.

La Commune va signer une convention de servitude avec ENEDIS sur une parcelle communale pour les travaux de remplacement du réseau basse tension et 20 000 volts, rue des Cigognes à Didenheim.

Les Conseillers ont ensuite validé la demande de renouvellement de l'assermentation d'un garde-chasse particulier pour le ban communal de Didenheim.



Les travaux d'enfouissement des lignes téléphoniques rue de l'Eglise à Brunstatt ont été validés et seront effectués par SFR.

Il a, par la suite, été approuvé les opérations de sécurité en traversée d'agglomération et réalisation de travaux de calibrage et la convention de co-maîtrise d'ouvrage et de gestion ultérieure RD n° 432 à Brunstatt, entre la collectivité européenne d'Alsace et la Commune.

Un débat sur l'élaboration du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi) de m2A a été ouvert.



Au sein de m2A, la commune de Brunstatt-Didenheim souhaite adopter une position plus restrictive concernant les panneaux publicitaires de toutes sortes en limitant tant leur nombre que leur taille. L'objectif est de préserver le caractère résidentiel de Brunstatt-Didenheim et de ne pas transformer la commune en support publicitaire.





Conseil Municipal des Enfants

Le 20 mars 2021 a eu lieu la mise en place du conseil Municipal des Enfants (CME) reporté jusqu'ici selon ordre préfectoral.

Elus en octobre, les 23 élèves du CE1 au CM2 des écoles de Didenheim et de Brunstatt, ont pu ainsi participer à leur première réunion, présidée par le Maire Antoine Viola, accompagné de l'adjointe aux affaires scolaires Magella Montout.

Prérogatives gouvernementales et sanitaires obligent, cet événement, pionnier de l'histoire de la commune, s'est tenu à la SMS avec uniquement la présence des parents, mais a été retransmis en direct sur le site Internet de la mairie. Ainsi, les familles, les enseignants et les camarades de classe, ont pu suivre la séance et partager cette grande aventure.

Après une présentation du rôle du CME

et l'appel (comme dans un vrai Conseil Municipal), tous les élus se sont présentés mutuellement : Maire, adjoints, conseillers municipaux délégués et nouveaux conseillers, qui ont pu aussi exprimer pourquoi ils s'étaient présentés à ces élections et ce qu'ils attendaient de leurs fonctions.

L'écharpe tricolore, symbole et signe distinctif réservé à une autorité publique comme le Maire, a été ensuite remise à chaque enfant.

Ils pourront ainsi la porter, tout comme le pin's offert lors de leur élection, aux diverses commémorations patriotiques, manifestations et autres moments forts de la commune.

Des commissions, pendant lesquelles les enfants s'exprimeront librement, se tiendront soit en présentiel, soit en visioconférence, en fonction de la situation. D'ores et déjà, nos jeunes

élus ont pu affirmer leurs préférences en choisissant parmi les 3 groupes de travail mis en place par nos adjoints pour améliorer la vie dans le village à travers leurs yeux d'enfant :

- **Environnement**
avec Danièle Goldstein
- **Vivre ensemble**
avec Nicole Beha et André Joux
- **Culture et loisirs**
avec Jérémie Friderich

Ces réunions, qui auront lieu certains samedis matin, permettront d'élaborer des projets qui seront ensuite présentés au Conseil Municipal des Enfants.



Changement de prestataire pour la cantine

Depuis la rentrée 2020, la société « Les Petites Papilles », déjà présente sur le périscolaire Didenheim et donnant pleinement satisfaction, a repris la restauration du périscolaire de Brunstatt, de la halte-garderie et bientôt de l'école Montessori. En septembre 2021 la société ouvrira sa nouvelle cuisine centrale à Brunstatt-Didenheim, au Parc des Collines.

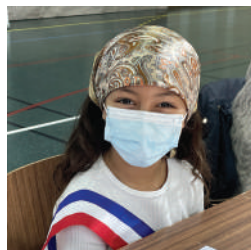
Soucieux du « bien manger » pour nos enfants, de leur apprendre le goût dès le plus jeune âge, et de leur offrir une alimentation raisonnée, la commune a sollicité cette entreprise en raison de ses valeurs tant gustatives vis-à-vis de la jeune génération, que personnelles dans leur dynamique bio, diversifiée, de proximité et avec un retraitement des déchets... C'est dans l'objectif de faire découvrir aux enfants le goût authentique que la société « Les Petites Papilles » propose une cuisine traditionnelle en attachant une grande importance au choix des matières premières, à savoir des produits frais, de saison, avec des fournisseurs locaux.



Les élus du Conseil Municipal des Enfants



ALBEL
Maëline



BENABID
Dana



BOLOGNESE
Sandro



BRUNET
Lise



CHRIST SAHLI
Leïna



CORNET
Esteban



DELIGOZ
Devan



FRIDERICH
Noéline



HAMOUD
Dana



KANDIAH
Ashmiya



LAGET
Hugo



MAURER
Léon



MULLER
Alexandre



ROLL
Lino



ROSÉ
Sibylle



ROSENBLATT
Lila



SALVI
Baptiste



SAUTRON
Adam



SCHWEITZER
Clément



TURGUT
Irem



WEBER
Sarah



YILDIZ-HURST
Aleya



ZIOLKOWSKI
Ryan

*La digue de Didenheim*

Quelques travaux récents de la commune

Le bassin de rétention pour lutter contre les crues de l'Ill

Depuis 2012, le Département du Haut Rhin, à travers le syndicat mixte de l'Ill et le service Eaux et Rivières, réalisent chaque année des travaux importants de lutte contre les crues de l'Ill qui s'inscrivent dans le plan général des aménagements des berges de l'Ill.

Ces travaux s'appuient sur l'arrêté préfectoral de 2011, marquant le démarrage des opérations de protection des habitations situées le long de l'Ill sur le territoire de Brunstatt-Didenheim. Plusieurs étapes ont ponctué cette décennie en passant par la création de l'ouvrage de régulation et du 1^{er} bassin (casier n°1), la réalisation de la digue à proximité du lotissement Soleure et des remblais de terre du côté de la rue de Mulhouse. Le lancement de la création d'une digue rapprochée et

du renforcement de la digue existante le long des habitations à l'entrée de Didenheim a démarré au courant de ce printemps 2021.

Ces derniers travaux, actuellement en voie d'achèvement, ont permis de constituer une digue de protection avec des terres de remblais sur une hauteur de 3 mètres et une base de 6 mètres d'emprise au sol. Les agents et opérateurs du Service Eaux et Rivières ont modelé les terrains limitrophes aux berges avec un souci constant d'intégration des aménagements paysagers des habitations avec le milieu naturel.

Il reste à réaliser dans les prochaines semaines des opérations ponctuelles de protection au niveau de la rue de Zillisheim et de Mulhouse qui viendront finaliser ce chantier important et structurant pour les habitants de notre territoire.

Campagne de plantations d'arbres

La Commune continue son programme de plantations d'arbres sur le territoire. Le service des espaces verts a réalisé cet hiver un des projets programmés par l'équipe municipale, à savoir la finalisation des aménagements paysagers dans les rues de Zwiller et Morschwillerweg.

On peut voir aujourd'hui fleurir un certain nombre d'arbres et visualiser des aménagements de vivaces et graminées le long des artères de notre village. Nos jardiniers impliqués dans le "verdissement raisonné" sont unanimes : planter et couvrir les plates-bandes paysagères avec conscience et cohérence est une des réponses aux enjeux du réchauffement climatique.

Au courant de cet automne, d'autres chantiers sont en préparation sur notre ban. La volonté et l'engagement de la Municipalité sur cette thématique est réelle et se traduira par des actions sur le terrain avec la mise en œuvre d'une forêt Miyawaki* sur la zone de loisirs de la Salle Municipale des Sports et le lancement d'un programme de reboisement de compensation. Ce dernier consistera à planter des arbres sur des parcelles communales afin d'apporter des îlots de fraîcheur et un complément de biodiversité.



*Qu'est-ce qu'une forêt Miyawaki ?

Du nom du biologiste japonais Akira Miyawaki, cette méthode a été élaborée pour faire pousser rapidement des forêts avec une sélection d'un grand nombre d'essences locales. Les forêts plantées de cette manière sont jusqu'à 30 fois plus denses qu'une plantation d'arbres classique et 100 fois plus riches en biodiversité. Cela crée un écosystème stable et résilient.

Les étapes de plantations

Une sélection est faite au sein d'une variété de plantes locales d'une région. Les graines sont ensuite plantées et mises à germer dans des pépinières. Lorsque les plants ont un ou deux ans, ils sont replantés sur des terrains préparés. Les sols sont fertilisés en amont avec des matières naturelles (écorces, plantes en décomposition, ajout de lombrics...).

Il s'agit ensuite de planter de nombreuses essences d'arbres différentes sur chaque parcelle (à trois arbres au m² sous nos latitudes, entre 30 et 40 essences différentes natives dans la même zone), pour favoriser la communication racinaire et limiter la croissance d'herbes adventices et créer une situation de compétition vertueuse pour la lumière tout cela maximisera également la biodiversité qui pourra s'y installer.



Le péricolaire de Didenheim

Lors de la dernière visite de chantier, une certaine sérénité se dégageait dans les échanges entre les équipes de maîtrise d'œuvre, les entreprises et l'équipe municipale. En effet, le planning des travaux est respecté et l'ensemble du site sera disponible pour les activités périscolaires au début des vacances d'été.

Les peintres et le poseur du revêtement de sol s'activent pour finaliser les dernières retouches et permettre ainsi d'initier la phase des travaux de finition et de réception des ouvrages. Cette dernière est importante car elle permettra de rendre opérationnel le 1^{er} étage du bâtiment (constitué de plusieurs salles d'activités identifiées par des teintes différentes de murs et de plafonds) ainsi que les pièces techniques (comme l'office et les sanitaires).

Les enfants et les animateurs des Foyers Clubs pourront bientôt prendre possession des lieux et faire vivre le site, non plus par des bruits de perceuses ou de marteaux, mais par des éclats de rires, des jeux et des moments de convivialité autour du repas de la pause méridienne au niveau de la zone de restauration.



En complément, la salle du Conseil au rez-de-chaussée du bâtiment a refait peau neuve, ainsi que les deux salles de classes. La salle communale pourra ainsi accueillir plus de 19 personnes en raison de la création d'un nouvel accès vers le parking. Les administrés d'une partie du territoire de Didenheim pourront en être témoin lors des prochaines élections départementales et régionales puisque cette salle redeviendra un bureau de vote.





Des œuvres colorées au sein de la commune



A la fin du mois de mars, les habitants de Brunstatt-Didenheim ont pu découvrir 5 œuvres de l'artiste Jean Castets installées dans la commune. Un trio de la sagesse* avenue d'Altkirch à Brunstatt, une méditation bucolique rue de Mulhouse à Didenheim ou encore le coq de Bruyère fuchsia rue Zwiller, également à Didenheim... L'artiste nous délivre ainsi sa vision du monde : coloré, en rondeur, en harmonie.

Depuis leur installation par les Services Techniques, nombreux sont les passants qui observent, s'amusent ou se questionnent sur les nouvelles décorations disséminées dans le village. En effet, comme le disait Charles Baudelaire, « C'est le propre des œuvres vraiment artistiques, d'être une source inépuisable de suggestions. » Au-delà des goûts artistiques de chacun, il est certain que par leurs couleurs ces œuvres contribueront à apporter de la gaieté dans notre commune.

*** Le trio de la sagesse, une inspiration d'un symbole de la mythologie chinoise**

Ces trois singes traditionnels s'appellent Mizaru (l'aveugle), Kikazaru (le sourd) et Iwazaru (le muet), leurs noms signifient littéralement «je ne dis pas ce qu'il ne faut pas dire», «je ne vois ce qu'il ne faut pas voir», et enfin «je n'entends ce qu'il ne faut pas entendre», ces trois préceptes seraient alors une expression de la sagesse et du bonheur.



Secrétariat Général



Bruno ALLENBACH
*Directeur Général
des Services*



Catherine VIGANOTTI
*Adjoint au Directeur
Général des Services*



Brigitte MULLER



Eric VEDRENNE

Le personnel Communal

Communication - Jeunesse
Associations - Manifestations



Myriam LENTZ
Responsable



Céline GUIDEZ



Claude SANCHEZ

Etat civil
Formalités Administratives
Elections - Cimetière



Peggy DUSSOURD



Nathalie GALLAND



Jean-Paul PEREIRA
*Directeur des Services
Techniques et
Urbanisme*



Christophe FISCHER
*Responsable du
Centre Technique
Municipal*



Christophe BAUER
*Responsable
des prestations
externalisées*

Comptabilité
Finances - Personnel



Véronique FLURY



Claudie HURTH

Service Social



Alexia NYCZ

Services Techniques et Urbanisme

Des Femmes et des

Services Techniques et Urbanisme



Pascale OSWALD
*Responsable
Administrative*



Anaïs ESCAICH



Jocelyne SOURD



Pascale BERINGER

Électricité



Alain SCHMITT



Olivier FEHR



Patrice VEAU



Ghislain CONVERS
Espace St.-Georges



Jean-Jacques DELORME
*Salle Municipale des
Sports + Soliaid*

Concierges

Bâtiments



Jean-Marie RUST



Bryan GUIDEMANN



Lucas FERRARO



Arnaud VALLAT



Piéric WALGENWITZ



Fodé SACKO



Anthony WOJDA



Alain TSCHEULIN

Hommes à votre service

Maçonnerie / Voirie

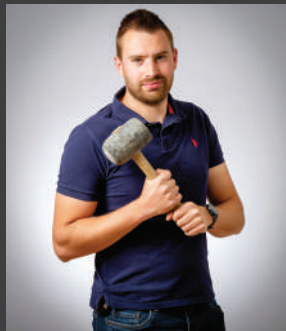
Mécanique



Stéphane MATOS



Carlos GUEDES



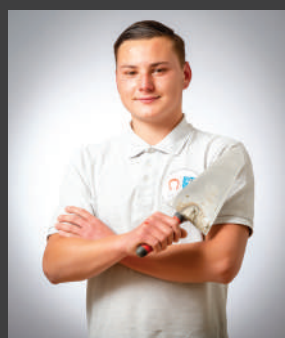
Jérémy FISCHER



Julien SCHMITT



Jean-Yves WEISS



Grabriel FEHR
en apprentissage

Espaces Verts



Joseph DIRRINGER



Mathieu DREISTADT



Damien BEYL



Gérald VINCENT



Thévan FOLTZER
en apprentissage



Emmanuelle KIBLER
+ Soliaid

Propreté urbaine



Boban BABIC



Tayeb BOUDJELLAL

Personnel d'entretien et de services



Hadda BOUDJELLAL



Lydie DELORME



Marie-France
GAUGLER



Carine KIBLER



Nathalie ROUX



Martine SOUDANI



Véronique
STOICHEFF

Enseignement Aide Maternelle



Frédérique FISCHER



Christine WICKER



Isabelle ARNOLD



Edith BEKHEIRA



Joanna VIDAL



Christine FELTEN



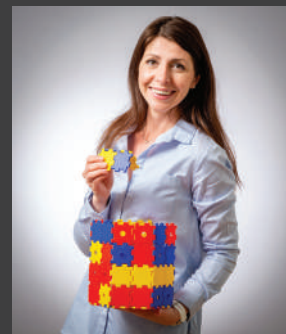
Christiane
GAUGLER



Marie-Bernadette
GLASSER



Evelyne BLECH



Tanja NOVOSELKA

Hommage à l'abbé Kieffer

Monsieur l'abbé Florent Kieffer est décédé le 18 janvier 2021, quelques semaines avant son 90^{ème} anniversaire, à Bollwiller où il s'était retiré quelques temps après avoir pris sa retraite. Né le 24 mai 1931, il passe sa jeunesse à Wittelsheim avec ses parents (son père est jardinier pour les mines de Sentheim) et son frère (qui travaillera dans les laboratoires des mines). Il fréquente le collège Lambert à Mulhouse. Il obtient un CAP d'assistant de laboratoire à l'école des Mines de Potasse avant d'opter pour le ministère de prêtre. Il s'y prépare au séminaire de Faverney (diocèse de Besançon) puis au grand séminaire et à la faculté de théologie de Strasbourg. Sa santé fragile l'oblige à deux passages en sanatorium et le dispense du service national. Ordonné prêtre le 29 juin 1963 en la cathédrale de Strasbourg par Mgr Elchinger, il est nommé vicaire successivement à Cernay, à Bischheim et à Illzach. Il adhère en 1968 à la famille



spirituelle du Prado. En 1971, il rejoint la paroisse de Husseren-Wesserling comme curé avant de prendre en charge la paroisse St Gall de Didenheim où il exerce son ministère de 1977 à 1989. Il est ensuite nommé curé des paroisses de Bruebach, Steinbrunn-le-Bas et Steinbrunn-le-Haut jusqu'en 2006. Pour sa retraite, il se retire au Collège épiscopal de Zillisheim avant de s'installer dans la résidence Manoir d'Argenson à Bollwiller. A Didenheim, il a assuré la mise en place d'une collaboration de plus en plus forte avec les paroisses mulhousiennes de St Barthélémy, St François et St Luc, en même temps qu'une participation au service paroissial de laïcs pour diverses tâches complémentaires à l'annonce de la Parole et à la célébration des sacrements. La paroisse St Gall lui a rendu hommage en célébrant une messe en sa mémoire le dimanche 31 janvier 2021.

Guy KLAEYLE
*Maire-Adjoint Honoraire
Président Chorale St Gall*

La vie des seniors

Le foyer restaurant « Les Tilleuls » fait peau neuve

Le foyer restaurant "les Tilleuls" est intégré au complexe résidentiel pour personnes âgées géré par m2A Habitat aux 213 avenue d'Altkirch et 6 et 8 rue de la 1^{ère} Armée à Brunstatt. Il permet à ses résidents de venir se restaurer pour le déjeuner et de pratiquer des activités culturelles et ludiques durant l'après-midi en fonction des créneaux des associations présentes sur le site.

Propriété de la commune, cet espace de convivialité et de restauration collective fait l'objet d'un entretien régulier de ses

installations. La collectivité s'engage actuellement dans un programme de rénovation et de mise aux normes des sanitaires présents dans les lieux afin d'appliquer les règles d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Après une phase administrative liée à l'obtention des autorisations de travaux, l'équipe technique communale se chargera d'effectuer les travaux pour réaliser des sanitaires hommes et femmes PMR. Les installations seront mises à disposition dès que les réglementations sanitaires le permettront.

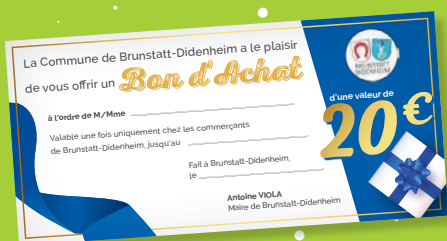


Un bon d'achat pour Noël

Cette année, à l'occasion des fêtes de Noël, un cadeau a été offert à l'ensemble des seniors de la commune : un bon d'achat de 20€ valable dans les commerces de Brunstatt-Didenheim participants à l'opération.

Ces bons cadeaux ont remplacé les fêtes des seniors, organisées traditionnellement en décembre à Didenheim et en janvier à Brunstatt.

Ainsi 1060 seniors ont profité de leur bon d'achat pour un montant global de 21 200€ qui a permis notamment à la commune de contribuer au dynamisme du commerce local parfois en difficulté durant la crise sanitaire.



Résidence seniors « Les Tilleuls » : des chocolats pour Pâques

Esther Schultz-Ratzmann, Adjointe au Maire, chargée des Aînés, accompagnée de Carine Kibler, agent territorial de la commune en charge de la restauration au foyer restaurant, ont distribué des chocolats de Pâques aux résidents des Tilleuls dans la bonne humeur : un moment de joie et de gourmandise partagé avec nos aînés.



Le Vaccibus m2A et Soléa a fait étape à Brunstatt-Didenheim

Le 30 mars 2021, 27 avril 2021, 11 mai, 12 mai et 21 mai 2021, le vaccibus de Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) s'est arrêté dans notre commune. Ce bus, totalement réaménagé en « mini centre de vaccination », est un projet mené par m2A en partenariat avec Soléa, l'ARS, le GHRMSA (Groupe Hospitalier de la Région de Mulhouse et Sud-Alsace), la préfecture, le SDIS (sapeurs-pompiers), les médecins et infirmiers volontaires.

L'objectif de cette étape à Brunstatt-Didenheim a été de permettre aux personnes en fragilité, aux personnes âgées et/ou à mobilité réduite de la commune de bénéficier du vaccin Moderna.

Les services de la mairie ont organisé la logistique, avec notamment les contacts téléphoniques à toutes les personnes vulnérables qui s'étaient déclarées en mairie, avec également l'aide précieuse des Sapeurs-Pompiers de Brunstatt-Didenheim qui ont géré la mise en œuvre de ce dispositif sur la commune et le personnel médical mobilisé. Grâce à l'opération « Vaccibus » plus de 300 personnes de la commune en problématique de mobilité ont pu bénéficier de la vaccination.



Hommage au courage de deux sapeurs-pompiers



Le 8 décembre 2020 un dramatique accident survient : un véhicule fait une chute dans le canal au niveau

de l'écluse de Brunstatt-Didenheim. L'alerte est donnée auprès des sapeurs-pompiers de Brunstatt-Didenheim, Mulhouse et Saint-Louis.

A l'arrivée du véhicule de secours et d'assistance aux victimes de Brunstatt-Didenheim, le chef d'agrès, le sergent Jonathan FISCHER, constate que le véhicule est immergé à environ 4 mètres de fond. Formé en tant que nageur sauveteur aquatique et bien que sans équipement, en simple sous-vêtement, il plonge dans l'eau à 4 degrés pour voir si des personnes sont encore dans le véhicule. Il constate la présence d'une victime au volant puis, s'étant muni d'un pointeau, il réussit à casser la vitre pour accéder à l'habitacle. Dans cette tâche, il est rejoint par le chef d'équipe du FPT Brunstatt-Didenheim, le sergent Maxime FISCHER. Ensemble ils réussissent ainsi à sortir la victime du véhicule et, aidé par le personnel resté sur la berge, la victime a été ramenée

au bord du canal. Malgré les tentatives de réanimation, la victime n'a malheureusement pas pu être sauvée par les équipes médicales.



En plongeant ainsi sans hésitation dans une eau glacée, nos pompiers ont fait honneur à leur fonction en faisant preuve d'un immense courage et d'un engagement sans faille. C'est avec beaucoup d'admiration et de reconnaissance que nous remercions Jonathan et Maxime ainsi que l'ensemble des sapeurs-pompiers de Brunstatt-Didenheim qui se dévouent au quotidien pour nous secourir.



La nature dans tous ses états

La gestion des arbres morts

Les sécheresses et canicules des dernières années ont fragilisé nos forêts. Et comme les êtres humains, les arbres fragilisés attrapent plus facilement des maladies. Affaiblis par des parasites, des insectes, des champignons, ces arbres malades n'ont pas pu résister aux chutes de neige de janvier qui ont été meurtrières pour les forêts de la région.

Nos services techniques ont fait un travail remarquable en dégagant en un temps record les rues et chemins encombrés par des arbres tombés. Le SI-

FAM (Syndicat Intercommunal Forestier de l'Agglomération Mulhousienne) a ensuite effectué des coupes de sécurisation dans toute l'agglomération.

Cependant, concernant les arbres tombés lors des chutes de neige et qui n'ont pas été enlevés, le SIFAM se heurte à une double problématique :

- les arbres peuvent être des arbres de parcelles privées sur lesquelles ils ne peuvent pas intervenir (ils ne devraient même pas les couper mais comme ils empiètent sur des routes

ou chemins, ils les coupent et les repoussent dans les parcelles),

- sortir un arbre qui est au sol dans une parcelle peut s'avérer complexe du point de vue de l'exploitation, cela nécessiterait de couper d'autres arbres pour sortir le tronc ce qui n'est pas la meilleure solution.

Il vaut donc mieux laisser ces arbres au sol, en effet, près d'un quart des espèces animales et fongiques forestières sont dépendantes du bois mort et des micro-habitats associés, en particulier les cavités : des petites branches mortes pour certains insectes xylophages (longicornes) jusqu'aux grandes cavités remplies de terreau pour d'autres insectes (cétoines).

Les arbres se sont maintenant habillés de vert, et le long des sentiers forestiers, ces troncs et branchages morts, à peine visibles, sont les garants de la biodiversité et constituent un habitat de rêve pour toute une petite faune bénéfique à l'environnement.

Le « Potager Partagé » souhaite faire le lien entre l'école et l'environnement

Après le nettoyage de printemps, le potager partagé est prêt à recevoir les plants que les jardiniers du groupe finissent de préparer chez eux. Les carrés, aujourd'hui encore vides, seront bientôt garnis de légumes divers...

Mettre en terre un petit plant ou semer des graines procure une joie que le groupe « Potager Partagé » souhaite partager avec les enfants du périscolaire de Brunstatt, l'APAP (Association Pour les Activités Périscolaire). L'idée est de mettre un ou deux carrés potagers

à la disposition des animateurs, qui pourront utiliser ce support pour sensibiliser les petits à la protection de l'environnement et au plaisir de jardiner. Ils comprendront mieux comment la nature agit, auront la joie de voir sortir de terre et pousser un plant de haricots ou des fanes de carottes, apprendront la patience, l'utilisation des outils.





Un chêne centenaire dans les collines de Brunstatt

Depuis longtemps, dans certaines cultures, des arbres plus grands ou plus gros que les autres sont réputés avoir des vertus particulières, ils sont appréciés pour leur ombre et peuvent abriter diverses cérémonies ou être un lieu de rencontre, de justice (« arbre à palabres », arbre de Saint-Louis...). Certains de ces arbres ont un nom qui parfois devient le nom d'un lieu-dit.

Un peu partout, à l'initiative de particuliers, d'associations ou de collectivités, des recensements et inventaires sont menés et certains arbres sont classés comme monuments et bénéficient de soins et de protection.

A Brunstatt, tout au bout de la Rue Clémenceau prolongée, non loin de l'hôpital du Moenschberg, trône un majestueux chêne centenaire. Seul en

bordure des champs, à l'écart de ses congénères, le long du chemin emprunté presque uniquement par des promeneurs, il a pu croître harmonieusement et résister à toutes les attaques. Intempéries, guerres, prédateurs, n'ont eu aucune prise sur lui.

La commune a donc décidé de le protéger, en effet il sera classé au prochaine Plan Local d'Urbanisme (PLU) et sera ainsi protégé d'un abattage inconséquent.

Signalé par un panneau mis en place par la commune pour souligner son grand âge, notre chêne illustre bien cette belle définition :

« *L'arbre, source de vie, symbole de l'union entre la terre et le ciel, monument incarnant sans son corps de bois toute la force créatrice.* » Docteur Henri Ulrich

Les fontaines de Brunstatt

Fontaine St Georges

Située au centre du village historique, la fontaine Saint-Georges ou « Stockbrunnen » est le symbole de Brunstatt. Cette fontaine orne la place du village. Sur la fontaine est érigée la statue de St-Georges, chevalier, patron de Brunstatt en tenue de soldat romain.

De sa main droite, il tient l'armure et la lance ; avec le pied droit, il écrase le dragon ; il tient sa main droite triomphante vers le ciel en guise de remerciement.

Cette fontaine a été érigée d'après les plans de l'architecte Nicolas Risler-Tournier, architecte mulhousien, dont c'est la dernière œuvre avant qu'il quitte l'Alsace, suite à la Guerre de 1870 pour s'installer à Epinal. Elle a été offerte par Madame Koechlin, sous le maire Antoine Rohmer. Madame Koechlin est l'épouse de M. André Koechlin, fondateur de la S.A.C.M. Le don de Madame Koechlin est de 10 000 francs, elle fera par ailleurs don de 3000 francs pour l'agrandissement de l'église et 14 000 francs pour l'entretien d'une sœur garde-malade. Les industriels protestants mulhousiens contribuaient au mieux-vivre de leurs employés. Une grande partie des habitants de Brunstatt travaillaient à la S.A.C.M.. Brunstatt, ne possédait pas de fontaine publique. Les puits étaient nombreux dans les propriétés, l'eau du Dorfgraben, ne suffisait sans doute pas. L'eau courante n'arrive qu'après 1914 ! La fontaine construite en 1872 est inaugurée le 11 mai 1873, elle était

alimentée par l'eau de la source du Burn. A cette époque, le maire de Brunstatt, est Antoine Rohmer.

Ce 11 mai 1873 fut jour de fête à Brunstatt : la nouvelle fontaine a été bénie.



Sept jeunes sapins de hauteur respectable sont installés autour de la fontaine et reliés entre eux par des guirlandes auxquelles étaient suspendues des lanternes en papier. Une chaire improvisée était installée sur la place, des feux d'artifices sont lancés. La bénédiction eut lieu après l'office religieux. Pendant la cérémonie, le village était rempli d'habitants de la commune et d'étrangers.

L'orateur parla de l'énorme utilité de la fontaine. Il évoque aussi la grande générosité de Madame Koechlin à qui la commune doit ce beau monument et le fête de ce jour.

L'après-midi, les populations des communes voisines affluaient, surtout celles de Mulhouse. Le soir, les restaurants du villages étaient bondés ; la place du village étaient remplies de

convives, comme le matin. Tous se désaltèrent à la fontaine, afin de voir l'œuvre de près, et boire l'eau de la source. Au crépuscule commençait une grande fête. Pendant la journée, une grande partie du peuple se rendit à la Croix du Burn. La chapelle n'était pas encore construite, elle date de 1882.

En 1891, la conduite d'eau était devenue insuffisante. La faible pente des 1300 mètres de tuyaux ne donnaient pas une pression suffisante et subitement l'eau cessa de couler. Aussi la commune s'est-elle décidée à faire établir un devis par l'administration. On remplacera les tuyaux en terre par des conduits en fonte. Le coût évalué à 6866 mark sera couvert en partie par un don de Monsieur Jules Albert SCHLUMBERGER, autre industriel mulhousien. Quant à la prise d'eau, elle sera faite comme l'ancienne conduite, à la source de la chapelle Burner.

Sur les côtés de la fontaine figurent les inscriptions suivantes, en caractère gothique (rappelons que l'Alsace est allemande de 1871 à 1919) :

Avant :

Geschenk von Frau André Koechlin
(offert par Madame André Koecklin)

Arrière :

Errichtet unter der Verwaltung des
Herrn Anton Rohmer.
Vorsteher der Gemeinde
(érigé sous le mandat de Monsieur
Antoine Rohmer
Maire de la commune)

Côté droit : 1872

Côté gauche :

Erneuert durch Herrn Jules Albert
Schlumberger 1891,
Unter der Verwaltung des Herrn
Jos. Schultz
(rénovée par Monsieur Jules Albert
Schlumberger 1891,
Sous le mandat de Monsieur Joseph
Schultz)

Petite anecdote de Marie-Louise Kimm :

« Dans les années 1950 la statue de St-Georges, qui est en grès gris, est dans un triste état : victime du gel et de l'humidité, abîmée par la fixation, chaque année, par les conscrits, d'un petit sapin décoré de fleurs en papier, dans la tradition du « Mai Baum* », sa main droite, tendue vers le ciel, n'a plus de doigts.

La municipalité s'adresse à son père, Paul Binder afin qu'il exécute des croquis du bras et de la main de la statue en respectant les bonnes proportions. Ces dessins sont confiés à un modéliste maquettiste qui reproduit le modèle en bois destiné à faire une empreinte dans un moule en sable dans lequel, Lucien Glotz, fait couler le métal en fusion dans sa petite fonderie artisanale au 60 rue Damberg à Brunstatt. »

* Maibaum ou arbre de mai : mât décoré d'une couronne de branches de sapins érigé le 1er mai devant la maison du maire, des adjoints et du curé.



Une rénovation à l'automne 2021

La Fontaine Saint-Georges présente aujourd'hui des signes de vétusté grave qui menacent la pérennité de la fontaine et mettent en cause sa stabilité : état de la pierre, cintrage du bassin, fontainerie et inscription érodés, selon un diagnostic. Cet état impose une intervention générale de l'ouvrage. Le Conseil Municipal a donc acté la rénovation à l'identique de ce monument qui est le symbole de Brunstatt ». Ces travaux seront confiés à une entreprise spécialisée dans la taille de pierre. Le plan de financement s'appuie sur une subvention de l'Etat et du département au titre de la dotation de soutien à l'investissement public.

Fontaine Sainte Odile

Source de la Croix du Burn

Il est normal de trouver une fontaine dédiée à Sainte Odile, patronne de l'Alsace, sur le site de la Croix du Burn.



Il faut remonter en l'an 708, pour apprendre à travers le testament de la sainte, que Burnen était une dépendance

de la cour d'Arlesheim, que sainte Odile hérita de son père Adalric, duc d'Alsace.

La statue, provenant des ateliers Weyh à Colmar, est un don de Madame Ribstein. Elle est inaugurée le jour de la Sainte Croix 1891.

Depuis des siècles, les pèlerins venaient prier à la source et se laver les yeux.

Des trois tuyaux, coule l'eau, au nom de la Sainte Trinité.

Plusieurs fontaines sont mentionnées dans le cadastre.

Il s'agit de sources aménagées, pour désaltérer les agriculteurs et avoir de l'eau disponible :

Auf Schmerbers brunnen – Linksbrünle – Thomannsbrünle



Fontaines récentes:

- devant la mairie
- fontaine jaillissante, carrefour giratoire Ste Odile

Cette fontaine aménagée fin 2011 marque l'achèvement des travaux de la suppression du passage à niveau (PN3). Elle symbolise l'eau, qui représente le canal et l'Ill, ainsi l'orgue de l'église Ste Odile, pour les tubes en inox.

Michel SCHMITT

*Président du Cercle
Généalogique de Mulhouse*





Pfarrbrunnen (Fontaine du curé), tarie en 1838, le conseil municipal décide de creuser le puits d'une profondeur de 4m supplémentaire.

Les fontaines de Didenheim

En 1901, l'électricité a pointé son nez dans les foyers de la commune. Pour l'eau, il faudra encore attendre un demi-siècle. Les différents Conseils municipaux ont fait plusieurs tentatives d'adduction à l'eau courante : Il fut proposé de se brancher à la source de la croix du Brun à Brunstatt, mais en vain, cela revenait trop cher. (En 1900, 1112 habitants, en 1946, 933 habitants) Au début du 20^{ème} siècle, 32 puits privés et 6 fontaines communales sont recensés dans le village. Le puits

communal se situait rue des Carrières dans la propriété du restaurant de Seel Jacob (aujourd'hui, Associations Saint-Gall). On trouvait un autre puits, hélas souvent tari, rue de Zillisheim entre deux maisons où un escalier reliait la rue de Zillisheim à la rue du Nouveau Quartier. Une fontaine se situait rue de l'Ill, au milieu des maisons qui étaient presque toutes bâties du même côté de cette rue en 1910. A l'endroit de l'actuel rond-point devant le presbytère, se trouvait également une fontaine. Les

habitants de la rue de Zillisheim et du Nouveau Quartier pouvaient se rendre aux fontaines de la rue Zwiller ou de la rue de l'Ill, ce qui s'avérait pénible, surtout en hiver. Ils ont demandé qu'une fontaine soit installée plus près de leur domicile. La décision fut prise par le Conseil Municipal, présidé par Bruner Jean (maire de 1837 à 1843), de creuser un nouveau puit, d'une profondeur de 14 mètres, rue de l'Eglise, le Pfarrbrunnen. En 1858, la sécheresse qui sévit depuis le mois de juillet fait tarir les sources, sauf celles du bas du village, rue Zwiller. Là se trouvent deux fontaines, dont une à côté du restaurant « au Cygne » de Albert Pflimlin. Pendant les travaux d'installation des conduites d'eau dans le village en 1954, l'auge fut déplacée de l'autre côté de la rue, en attendant que quelqu'un vienne la récupérer. Le « Stockbrunne » est situé à côté de l'église et la fontaine d'où l'eau coule par deux tuyaux, date de 1787, selon la date gravée dans le grès des Vosges. L'eau arrive depuis le « Stuwebrunne (Chambre de réserve) qui se trouve à 450 mètres de la fontaine au lieu-dit « Krautgarten » (aujourd'hui, les Vallons Fleuris). L'auge qui date de 1864 a été commandée à une compagnie de marbriers de Soleure par Knecht François-Joseph (maire de 1855 à 1870)

Elle est taillée d'un seul bloc et mesure 6,50 mètres de long, 1,25 mètres de large et 46 cm de profondeur. Avant de se rendre à l'étable, les bêtes venaient s'y désaltérer.



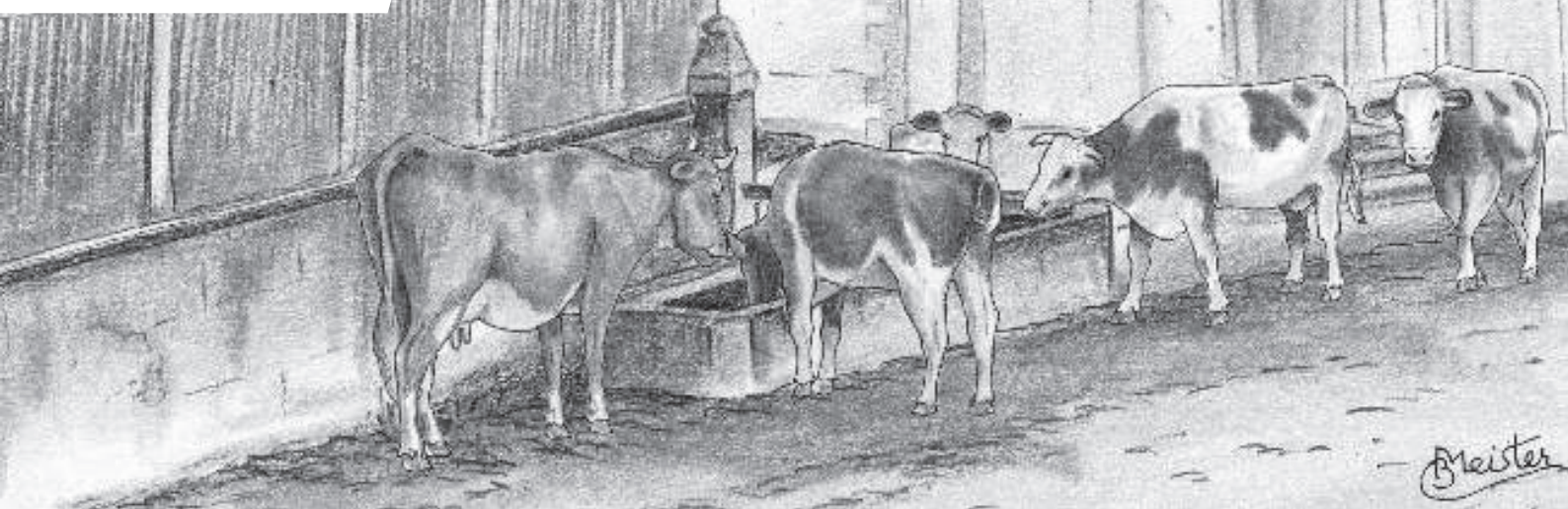
Les vignerons plongeaient leurs tonneaux dans l'eau avant de les remplir de vin.

Se procurer de l'eau était indispensable pour le quotidien des habitants. Lors de travaux dans la rue Zwiller en 1990, l'auge fut déplacée pour améliorer l'accès au monument en mémoire des enfants du village tombés sur les champs de bataille des deux dernières guerres.

Michel Buessler,
Président de l'association
« Vie et Patrimoine »

Dessins Bernard Meister

*Stockbrunne le stock
(fontaine de 1787) à côté
de l'Eglise, les vaches
viennent s'abreuver
avant de rentrer.*



Tribune d'expression

Continuons ensemble pour Brunstatt-Didenheim

L'écoute et le respect des habitants sont des valeurs essentielles de notre groupe « Continuons Ensemble pour Brunstatt-Didenheim ». Récemment un exemple concret vient encore d'illustrer cette détermination : le lotissement dit du 19^{ème} Dragon situé à Brunstatt entre la rue du 19^{ème} Dragon et la rue de la Victoire. Les travaux de ce programme immobilier initié depuis plusieurs années ont commencé. Un chemin rural appartenant à la commune traverse l'emprise de ce programme et il était nécessaire de faire une enquête publique préalablement au déclassement de ce chemin pour permettre de le vendre à l'aménageur. Lors de deux enquêtes publiques successives les habitants se sont mobilisés avec de solides arguments qui ont conduit les deux commissaires enquêteurs à recommander le non-déclassement de ce chemin qui s'avérait être très utilisé par la population. Cependant il faut bien comprendre qu'il ne s'agit que d'une recommandation et qu'un Maire a le pouvoir de la suivre ou de ne pas en tenir compte, ce qui semble assez fréquent dans d'autres communes... Comme il l'avait toujours annoncé, notre maire, Antoine Viola, a respecté la volonté des habitants. Ce chemin rural ne sera pas déclassé et restera définitivement la propriété de la commune.

L'aménageur a donc ensuite adapté son projet de part en part de ce chemin. Mais cette adaptation entraîne à nos yeux des divergences d'appréciation de la situation avec l'aménageur, qui

pourraient avoir des conséquences fâcheuses de non-conformité pour les futurs propriétaires. Il faut donc éclaircir maintenant ce point pour protéger plus tard nos futurs habitants de difficultés inextricables. Cette réflexion, associée à d'autres éléments a conduit notre maire à décréter début mai un arrêté interruptif de travaux pour suspendre ce chantier.

Il est important que les habitants soient informés de cette situation, certes complexe avec toutes ces subtilités administrato-juridiques, mais qui illustre bien notre philosophie d'action. Cela va dans le même sens que le referendum de Didenheim à l'époque sur le choix du sens de circulation. Ecouter et respecter les choix de la population en accord avec la loi. Travailler ensemble pour le bien-être commun et essayer de protéger les habitants des risques actuels et futurs.

Unis pour Brunstatt-Didenheim

JUST Elisabeth, MARCOT Martine, HEYBERGER Paul, Conseillers municipaux de l'opposition.

Nous sommes fiers de représenter tous ceux qui ont voté pour notre liste et sommes attentifs aux propositions qui pourraient nous être remontées par les habitants de notre commune.

Nous serons une force de proposition plutôt que d'opposition, mais nous resterons attentifs aux défis environnementaux, sociaux et économiques

A chaque occasion, nous apporterons notre pierre à l'édifice, afin de faire progresser notre commune et le bien-être de ses habitants

Les mariages d'antan



Roland & Isabelle
RINGENBACHER

Noces d'Or
29.01.1971



Alain & Elise
VIAL-JOLIBOIS

Noces d'Or
19.02.1971



Marcel & Christiane
MALZACKER

Noces de Diamant
28.04.1961

Jean & Christiane
MEYER

Noces de Diamant
03.03.1961



Charles & Hélène
RAEDERSTORFF
Noces de Palissandre
07.04.1956



Le carnet *rose* & *bleu*



BITSCH Apolline

♂ 3.15 kg 📏 48 cm
13.11.2020



FEHR Louis

♂ 2.650 kg 📏 45 cm
12.01.2021



GARCIA Logan

♂ 3,4 kg 📏 50 cm
26.12.2020



MLYNEK
WEHRLE Margaux

♂ 2.410 kg 📏 45.5 cm
06.03.2021



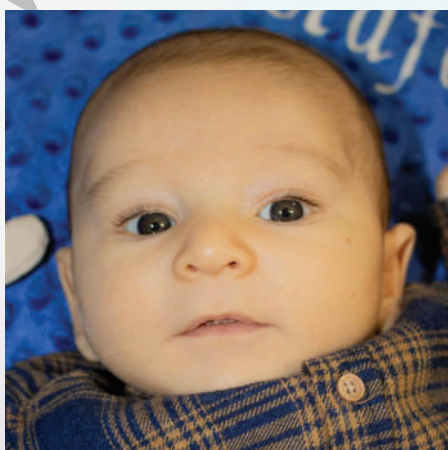
SANTHAMPILLAI
Isaac Jolian

♂ 3.4 kg 50 cm
26.01.2021



STOÏCHEFF
Maylon

♂ 3kg 560 50 cm
10.01.2021



ULGER Muhammed
Mustafa

♂ 3.780 kg 48 cm
16.11.2020



WENDLING Loan

♂ 2.810 kg 47 cm
04.02.2021



O'NEILL
Nora Sophie

♂ 3.8 kg 49 cm
20.10.2020



